



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Générale de l'énergie et du climat

La Défense, le

17 AVR. 2023

Direction de l'énergie
Sous-direction du système électrique et
des énergies renouvelables

Affaire suivie par : Olivier Dauzou
Olivier.dauzou@developpement-durable.gouv.fr

La directrice de l'énergie

à

Monsieur le Préfet du Cantal

Objet : Projet de renouvellement de la liaison aérienne à 225 kV Rueyres - Savignac

Par courrier du 14 janvier 2022, je vous ai invité à réaliser la concertation en lien avec Monsieur le Préfet de l'Aveyron du projet de renouvellement de la liaison aérienne à 225kV Rueyres-Savignac.

Par courriel du 6 avril 2023, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Auvergne-Rhône-Alpes m'a transmis le compte rendu de la réunion de concertation qui s'est tenue le 3 avril 2023. À l'issue de cette réunion et au regard des avis exprimés par les participants, vous avez, en lien avec Monsieur le Préfet de l'Aveyron, arrêté le fuseau « Est sur la commune de Roffiac, traversée du bourg de Liozargues », proposé par RTE, comme fuseau de moindre impact, tel qu'il est défini dans le compte-rendu de concertation.

Compte tenu de ces éléments, j'ai décidé de valider le fuseau que vous proposez. J'ai également informé Monsieur le Préfet de l'Aveyron, et RTE de cette décision et j'ai invité RTE à me transmettre, le cas échéant, le dossier de demande de déclaration d'utilité publique pour la poursuite de la procédure.

Mes services se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

**Pour la directrice de l'énergie
Le sous-directeur du système électrique
et des énergies renouvelables**

Nicolas CLAUSET

Copie à : M. le Préfet de l'Aveyron
M le Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL)
de l'Auvergne-Rhône-Alpes
M le Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL)
de l'Occitanie



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Générale de l'énergie et du climat

Direction de l'énergie
Sous-direction du système électrique et
des énergies renouvelables

Affaire suivie par : Olivier Dauzou
Olivier.dauzou@developpement-durable.gouv.fr

La Défense, le

17 AVR. 2023

La directrice de l'énergie

à

Monsieur le Préfet d'Aveyron

Objet : Projet de renouvellement de la liaison aérienne à 225 kV Rueyres - Savignac

Par courrier du 14 janvier 2022, je vous ai invité à réaliser la concertation relative au projet de renouvellement de la liaison aérienne à 225kV Rueyres-Savignac, en lien avec Monsieur le Préfet du Cantal.

Par courriel du 6 avril 2023, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Auvergne-Rhône-Alpes m'a transmis le compte rendu de la réunion de concertation qui s'est tenue le 3 avril 2023. À l'issue de cette réunion et au regard des avis exprimés par les participants, vous avez, en lien avec Monsieur le Préfet du Cantal, arrêté le fuseau « Est sur la commune de Roffiac, traversée du bourg de Liozargues », proposé par RTE, comme fuseau de moindre impact, tel qu'il est défini dans le compte rendu de concertation.

Compte tenu de ces éléments, j'ai décidé de valider ce fuseau. J'ai également informé Monsieur le Préfet du Cantal et RTE de cette décision et j'ai invité RTE à me transmettre, le cas échéant, le dossier de demande de déclaration d'utilité publique pour la poursuite de la procédure.

Mes services se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

**Pour la directrice de l'énergie
Le sous-directeur du système électrique
et des énergies renouvelables**

Nicolas CLAUSET

Copie à : M. le Préfet du Cantal
M le Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL)
de l'Auvergne-Rhône-Alpes

M le Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL)
de l'Occitanie



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Générale de l'énergie et du climat

Direction de l'énergie

La Défense, le

17 AVR. 2023

La directrice de l'énergie

RTE
Monsieur Khalid Abdallaoui
Directeur du développement et Ingénierie
Immeuble Window
7C, Place du Dôme
92073 LA DEFENSE Cedex

Objet : Projet de renouvellement de la liaison aérienne à 225 kV Rueyres - Savignac

Monsieur le Directeur,

Par courriel du 6 avril 2023, la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement d'Auvergne-Rhône-Alpes m'a adressé le compte rendu de la réunion de concertation qui s'est tenue le 3 avril 2023 sur le projet de renouvellement de la liaison aérienne à 225 kV Rueyres - Savignac.

Au cours de cette réunion, Messieurs les Préfets du Cantal et de l'Aveyron ont proposé de retenir le fuseau « Est sur la commune de Roffiac, traversée du bourg de Liozargues », proposé par RTE, comme fuseau de moindre impact, tel qu'il est défini dans le compte rendu de concertation et annexé au courriel précité. J'ai décidé en conséquence de valider ce fuseau.

Je vous invite si nécessaire à m'adresser un dossier de demande de déclaration d'utilité publique pour le lancement de la procédure réglementaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de ma considération distinguée.

**Pour la directrice de l'énergie
Le sous-directeur du système électrique
et des énergies renouvelables**

Nicolas CLAUSET

Copie à : M. le Préfet du Cantal
M. le Préfet de l'Aveyron
M le Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) de l'Auvergne-Rhône-Alpes

M le Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) de l'Occitanie

Mme Delphine Porfirio, Directrice du département Concertation Environnement de RTE

rte-dce-projets@rte-france.com

MTE/DGEC
Tour Sequoia
92055 La Défense Cedex